

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	2 356 046 \$	2 626 795 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	8 606	6 961
Marge	20	–
Intérêts à recevoir	25	9
Dividendes à recevoir	7 042	7 857
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	4 274	8 202
Total de l'actif	2 376 013	2 649 824
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 595	2 099
Passifs dérivés	29	100
Total du passif	1 624	2 199
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	2 374 389 \$	2 647 625 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	2 189 245 \$	2 422 074 \$
Catégorie W	185 144 \$	225 551 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	10,93 \$	10,87 \$
Catégorie W	13,03 \$	12,37 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2023	62 510	66 534
31 décembre 2022	116 531	124 290

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2023	–	66 534	–	–
31 décembre 2022	–	124 290	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 28 janvier 2008 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	4 février 2008
Catégorie W	19 octobre 2018

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	1 073 \$	519 \$
Revenu de dividendes	80 301	102 257
Profit (perte) sur dérivés	22	269
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	87 199	159 284
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(569)	(736)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	42 372	(465 890)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	210 398	(204 297)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(157)	(262)
Revenu tiré du prêt de titres ±	449	426
	292	164
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	7 020	9 221
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	9	10
Coûts de transaction ±±±	1 426	3 953
Retenues d'impôt (note 7)	10 127	12 745
	18 582	25 929
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(2 686)	(3 534)
	15 896	22 395
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	194 794	(226 528)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	179 101 \$	(216 911) \$
Catégorie W	15 693 \$	(9 617) \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	216 517	286 704
Catégorie W	15 731	18 674
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,83 \$	(0,75) \$
Catégorie W	1,00 \$	(0,51) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	603 \$	100,0	576 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(5)	(0,8)	(8)	(1,4)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(149)	(24,7)	(142)	(24,7)
Revenu tiré du prêt de titres	449 \$	74,5	426 \$	73,9

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	0,25 %
Catégorie W	0,25 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2023	2022
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	967	2 285
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	113	167
Payé à CIBC World Markets Corp.	2	-
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	345	698
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	1	-

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	150	142

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie W	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	179 101 \$	(216 911) \$	15 693 \$	(9 617) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡				
Du revenu de placement net	(63 197)	(80 881)	(5 327)	(5 796)
Remboursement de capital	(107 476)	(116 800)	–	–
	(170 673)	(197 681)	(5 327)	(5 796)
Transactions sur parts rachetables				
Montant reçu à l'émission de parts	95 409	154 796	24 159	30 331
Montant reçu au réinvestissement des distributions	161 284	185 688	5 038	5 524
Montant payé au rachat de parts	(497 950)	(1 281 076)	(79 970)	(46 689)
	(241 257)	(940 592)	(50 773)	(10 834)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(232 829)	(1 355 184)	(40 407)	(26 247)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 422 074	3 777 258	225 551	251 798
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 189 245 \$	2 422 074 \$	185 144 \$	225 551 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Solde au début de la période	222 881	314 866	18 227	19 154
Parts rachetables émises	8 752	13 979	1 900	2 478
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	14 889	17 133	397	458
	246 522	345 978	20 524	22 090
Parts rachetables rachetées	(46 314)	(123 097)	(6 317)	(3 863)
Solde à la fin de la période	200 208	222 881	14 207	18 227

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
50 931	–

Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	194 794 \$	(226 528) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	157	262
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(87 199)	(159 284)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(42 372)	465 890
Achat de placements	(2 042 639)	(5 062 273)
Produits de la vente de placements	2 446 312	6 134 149
Marge	(20)	-
Intérêts à recevoir	(16)	(9)
Dividendes à recevoir	815	1 242
	469 832	1 153 449
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	119 568	185 665
Montant payé au rachat de parts	(577 920)	(1 329 286)
Distributions versées aux porteurs de parts	(9 678)	(12 265)
	(468 030)	(1 155 886)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	1 802	(2 437)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(157)	(262)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	6 961	9 660
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	8 606 \$	6 961 \$
Intérêts reçus	1 057 \$	510 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	70 989 \$	90 754 \$

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communications				
BCE Inc.	184 213	10 798	9 610	
TELUS Corp.	337 524	9 741	7 959	
		20 539	17 569	0,7 %
Consommation discrétionnaire				
La Société Canadian Tire Ltée, catégorie A	1 384	231	195	
Magna International Inc.	7 171	551	561	
		782	756	0,0 %
Biens de consommation de base				
Les Compagnies Loblaw limitée	45 698	2 994	5 862	
Metro Inc.	82 149	4 687	5 635	
Saputo Inc.	6 685	177	179	
		7 858	11 676	0,5 %
Énergie				
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5 237	323	395	
Suncor Énergie Inc.	34 285	1 304	1 456	
Corporation TC Énergie	47 001	3 074	2 433	
Tourmaline Oil Corp.	8 510	559	507	
		5 260	4 791	0,2 %
Services financiers				
Banque de Montréal	2 106	251	276	
Brookfield Asset Management Ltd., catégorie A	9 246	384	492	
Great-West Lifeco Inc.	7 359	241	323	
iA Société financière inc.	2 678	192	242	
Société financière IGM Inc.	2 198	81	77	
Intact Corporation financière	65 397	13 008	13 332	
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF	391 902	9 265	9 306	
Société Financière Manuvie	47 920	1 116	1 403	
Banque Nationale du Canada	5 246	537	530	
Financière Sun Life inc.	15 475	924	1 063	
Groupe TMX Ltée	217 622	5 871	6 975	
		31 870	34 019	1,4 %
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	10 264	1 617	1 709	
Thomson Reuters Corp.	27 784	2 966	5 383	
Waste Connections Inc.	23 897	2 976	4 727	
		7 559	11 819	0,5 %
Technologies de l'information				
Open Text Corp.	7 150	283	398	
		283	398	0,0 %
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	13 047	901	948	
Lundin Mining Corp.	17 331	126	188	
Nutrien Ltd.	13 038	933	973	
		1 960	2 109	0,1 %
Services publics				
Emera Inc.	193 951	11 216	9 756	
Fortis Inc.	176 092	10 330	9 599	
Hydro One Ltd.	262 860	6 615	10 435	
		28 161	29 790	1,3 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		104 272	112 927	4,7 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Australie				
BHP Group Ltd.	133 633	5 042	6 083	
Bluescope Steel Ltd.	11 910	180	252	
Brambles Ltd.	36 637	406	450	
Coles Group Ltd.	503 720	7 915	7 327	
Computershare Ltd.	14 326	283	315	
Ebos Group Ltd.	4 045	125	120	
Endeavour Group Ltd.	37 775	206	178	
Fortescue Metals Group Ltd.	44 646	767	1 170	
IGO Ltd.	17 968	138	147	
Lottery Corp. Ltd. (The)	1 505 085	6 832	6 578	
Medibank Private Ltd.	72 607	241	233	
Pilbara Minerals Ltd.	75 374	246	269	
Rio Tinto Ltd.	9 787	870	1 199	
Santos Ltd.	85 625	579	588	
Sonic Healthcare Ltd.	11 882	353	344	
Telstra Corp. Ltd.	2 589 373	8 653	9 259	
Transurban Group	541 179	7 187	6 699	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Treasury Wine Estates Ltd.	21 044	248	205	
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	6 186	143	183	
Wesfarmers Ltd.	29 911	1 279	1 540	
Woodside Energy Group Ltd.	50 059	1 518	1 404	
Woolworths Group Ltd.	187 946	7 159	6 313	
		50 370	50 856	2,1 %
Autriche				
OMV AG	3 883	207	226	
Verbund AG	1 796	184	221	
		391	447	0,0 %
Belgique				
Ageas SA/NV	4 213	223	242	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	23 468	1 825	2 006	
Umicore SA	5 522	208	201	
		2 256	2 449	0,1 %
Brésil				
Vale SA	20 601	370	434	
Vale SA, CAAÉ	125 668	2 227	2 641	
		2 597	3 075	0,1 %
Chili				
Antofagasta PLC	10 397	183	295	
		183	295	0,0 %
Chine				
ENN Energy Holdings Ltd.	92 800	1 569	905	
Haitian International Holdings Ltd.	109 000	329	357	
Longfor Group Holdings Ltd.	604 740	1 986	1 283	
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd., catégorie H	73 500	1 007	441	
		4 891	2 986	0,1 %
Danemark				
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	80	257	188	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	128	417	305	
Carlsberg AS, série B	20 646	3 513	3 430	
Coloplast AS, catégorie B	3 602	577	546	
Novo Nordisk AS, catégorie B	176 333	16 977	24 155	
Tryg AS	9 205	270	265	
		22 011	28 889	1,2 %
Finlande				
Elisa OYJ	110 775	8 712	6 785	
Kesko OYJ, série B	7 201	203	189	
Kone OYJ, catégorie B	8 961	464	592	
Metsu Outotec OYJ	17 485	260	235	
Neste OYJ	11 154	573	525	
Orion OYJ, catégorie B	2 840	171	163	
Stora Enso OYJ, série R	15 338	305	281	
UPM-Kymmene OYJ	14 072	622	701	
		11 310	9 471	0,4 %
France				
Air Liquide SA	42 196	6 478	10 871	
Airbus SE	13 589	1 880	2 779	
Amundi SA	1 619	122	146	
Arkema	1 583	180	238	
AXA SA	47 562	1 484	2 052	
Bouygues SA	5 029	195	251	
Bureau Veritas SA	7 775	256	260	
Capgemini SE	1 071	257	296	
Compagnie de Saint-Gobain SA	12 017	906	1 172	
Compagnie Générale des Établissements Michelin	17 886	672	849	
Danone	44 492	3 084	3 819	
Engie	127 246	2 180	2 963	
EssilorLuxottica SA	3 160	808	839	
Kering	4 610	2 996	2 691	
La Française des Jeux SAEM	2 770	120	133	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	14 389	12 794	15 441	
Orange SA	745 759	10 538	11 240	
Pernod-Ricard SA	12 370	2 610	2 891	
Publicis Groupe	6 035	530	742	
Safran SA	78 181	13 858	18 236	
Sanofi SA	148 052	18 791	19 439	
SEB SA	657	71	109	
Société Générale SA	12 192	470	428	
Thales SA	9 798	1 987	1 920	
TotalEnergies SE	85 236	6 385	7 680	
Veolia Environnement SA	35 475	1 505	1 482	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Vinci SA	13 385	2 072	2 226	
		93 229	111 193	4,7 %
Allemagne				
Allianz SE, actions nominatives	10 634	2 427	3 764	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	8 407	1 243	1 239	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, actions privilégiées	1 554	217	204	
Beiersdorf AG	19 438	3 622	3 858	
Brenntag SE	3 665	429	446	
Deutsche Boerse AG	73 908	17 068	20 163	
Deutsche Post AG, actions nominatives	26 134	1 401	1 715	
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	236 120	4 471	7 512	
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	5 415	253	301	
GEA Group AG	4 230	195	233	
Hannover Rueckversicherungs SE	11 479	2 457	3 632	
HeidelbergCement AG	3 682	358	436	
Henkel AG & Co. KGaA	2 740	229	260	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	4 463	383	476	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	3 598	1 745	1 974	
Porsche AG, actions privilégiées	4 038	344	274	
RWE AG	16 670	930	1 004	
SAP SE	61 374	9 728	12 522	
Siemens AG, actions nominatives	34 908	7 989	8 677	
Wacker Chemie AG	482	87	81	
		55 576	68 771	2,9 %
Hong Kong				
AIA Group Ltd.	1 375 566	17 669	15 884	
China Mengniu Dairy Co. Ltd.	2 168 180	11 794	7 726	
CK Asset Holdings Ltd.	312 989	2 709	2 082	
CK Infrastructure Holdings Ltd.	16 607	135	122	
CLP Holdings Ltd.	1 029 460	13 975	11 259	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	208 000	1 510	1 544	
Hang Lung Properties Ltd.	47 448	104	88	
Henderson Land Development Co. Ltd.	38 292	173	156	
HKT Trust and HKT Ltd.	2 740 177	5 361	4 334	
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	295 171	393	300	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	92 416	4 302	4 203	
Jardine Matheson Holdings Ltd.	4 203	273	229	
MTR Corp. Ltd.	1 142 970	8 664	5 877	
Power Assets Holdings Ltd.	1 212 283	10 541	9 309	
Sino Land Co. Ltd.	96 951	192	140	
SITC International Holdings Co. Ltd.	35 362	73	81	
Sun Hung Kai Properties Ltd.	38 199	599	547	
Swire Properties Ltd.	30 847	95	83	
WH Group Ltd.	219 867	192	188	
Xinyi Glass Holdings Co. Ltd.	44 529	116	66	
		78 870	64 218	2,7 %
Inde				
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	179 139	15 778	15 930	
Infosys Ltd., CAAÉ	607 325	12 388	14 791	
		28 166	30 721	1,3 %
Irlande				
Aon PLC	51 868	14 566	20 001	
CRH PLC	57 701	3 934	5 283	
DCC PLC	2 604	207	254	
Medtronic PLC	35 079	4 773	3 829	
Smurfit Kappa Group PLC	6 865	310	360	
		23 790	29 727	1,3 %
Israël				
Azrieli Group Ltd.	1 119	80	96	
Bank Hapoalim B.M.	33 494	466	398	
Bank Leumi Le Israel	40 184	571	428	
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	4 072	197	209	
		1 314	1 131	0,0 %
Italie				
Assicurazioni Generali SPA	26 721	520	747	
Banca Generali SPA	50 194	1 768	2 470	
FinecoBank Banca Fineco SPA	16 099	236	320	
Intesa Sanpaolo SPA	94 265	219	364	
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	2 757	155	197	
Snam SPA	53 164	353	362	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	37 095	368	410	
UniCredit SPA	43 756	1 594	1 572	
		5 213	6 442	0,3 %
Japon				
AGC Inc.	5 097	234	251	
Aisin Corp.	3 885	155	180	
Asahi Group Holdings Ltd.	12 800	663	632	
Asahi Kasei Corp.	90 200	865	881	
Astellas Pharma Inc.	47 711	904	756	
Bridgestone Corp.	40 453	2 138	2 220	
Brother Industries Ltd.	6 116	153	129	
Canon Inc.	26 372	919	897	
Chiba Bank Ltd. (The)	13 976	98	134	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	15 645	471	628	
FANUC Corp.	25 122	946	979	
Fujitsu Ltd.	4 100	683	820	
Hikari Tsushin Inc.	535	88	118	
Hirose Electric Co. Ltd.	812	123	122	
Hitachi Ltd.	14 200	922	1 357	
Honda Motor Co. Ltd.	121 780	1 403	1 678	
Hoya Corp.	10 800	1 437	1 789	
Iida Group Holdings Co. Ltd.	4 066	86	81	
Isuzu Motors Ltd.	15 373	239	262	
ITOCU Corp.	134 539	6 469	7 291	
Japan Exchange Group Inc.	134 101	3 046	3 759	
Japan Real Estate Investment Corp.	1 321	8 027	7 250	
Japan Tobacco Inc.	343 087	8 689	11 752	
Kajima Corp.	11 151	155	247	
Kao Corp.	12 284	728	669	
KDDI Corp.	204 044	8 551	8 602	
Keyence Corp.	3 837	1 556	2 240	
Kirin Holdings Co. Ltd.	20 483	440	398	
KOEI TECMO HOLDINGS CO. LTD.	3 101	51	47	
Komatsu Ltd.	24 391	784	845	
Kyocera Corp.	33 852	615	655	
McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	92 824	5 865	5 330	
Meiji Holdings Co. Ltd.	6 190	199	195	
Mitsubishi Electric Corp.	50 949	684	957	
Mitsui & Co. Ltd.	34 123	1 048	1 699	
Mitsui Chemicals Inc.	4 501	127	177	
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	9 070	323	385	
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	11 307	443	589	
Nintendo Co. Ltd.	27 392	1 548	1 894	
Nippon Express Holdings Inc.	1 911	141	144	
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	7 529 728	9 781	12 192	
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	12 778	437	525	
Nissan Chemical Corp.	3 317	164	172	
Nitto Denko Corp.	3 785	320	375	
Nomura Real Estate Holdings Inc.	2 897	93	101	
Obayashi Corp.	17 120	155	196	
Oji Holdings Corp.	22 732	120	116	
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	10 231	255	242	
Open House Group Co. Ltd.	2 066	78	81	
Osaka Gas Co. Ltd.	9 887	228	274	
OTSUKA CORP.	3 006	130	164	
SCSK Corp.	4 124	89	108	
SECOM Co. Ltd.	52 540	5 930	5 014	
Seiko Epson Corp.	7 614	160	151	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	10 141	187	194	
Sekisui House Ltd.	309 062	8 385	9 097	
Shimizu Corp.	13 725	99	121	
SoftBank Corp.	913 889	16 280	15 111	
Sompo Holdings Inc.	7 792	434	505	
Sony Group Corp.	37 762	2 999	4 759	
SUMCO Corp.	9 233	179	183	
Sumitomo Electric Industries Ltd.	18 839	304	318	
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	6 518	295	260	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	199 191	10 875	12 879	
Taisei Corp.	4 480	173	203	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	228 811	8 485	8 717	
Tokio Marine Holdings Inc.	47 515	1 154	1 576	
Tokyo Electron Ltd.	2 300	365	546	
Tosoh Corp.	6 857	116	116	
Toyota Motor Corp.	290 985	5 879	7 084	
Toyota Tsusho Corp.	5 601	254	437	
Trend Micro Inc.	3 528	290	250	
USS Co. Ltd.	5 421	128	144	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Yamaha Motor Co. Ltd.	23 547	213	279	
		137 050	151 529	6,4 %
Jordanie				
Hikma Pharmaceuticals PLC	4 372	108	132	
		108	132	0,0 %
Kazakhstan				
Kaspi.kz JSC, CIAÉ	16 688	1 268	2 045	
		1 268	2 045	0,1 %
Mexique				
America Movil SAB de CV, CAAÉ	27 191	831	667	
Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, CAAÉ	5 101	977	1 185	
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	50 558	595	675	
		2 403	2 527	0,1 %
Pays-Bas				
ASML Holding NV	13 900	7 643	13 861	
ASR Nederland NV	4 178	261	261	
Euronext NV	8 338	805	959	
Heineken Holding NV	23 267	2 472	2 607	
JDE Peet's NV	2 570	94	92	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	250 689	9 134	9 540	
Koninklijke KPN NV	2 225 991	9 980	10 153	
LyondellBasell Industries NV, catégorie A	6 838	796	861	
NN Group NV	7 138	371	373	
Randstad NV	2 910	176	241	
Stellantis NV	58 329	1 066	1 805	
Universal Music Group NV	25 070	657	947	
Wolters Kluwer NV	43 419	4 044	8 174	
		37 499	49 874	2,1 %
Nouvelle-Zélande				
Mercury NZ Ltd.	18 340	98	101	
Spark New Zealand Ltd.	936 800	3 934	4 065	
		4 032	4 166	0,2 %
Norvège				
Aker BP ASA	8 332	395	321	
DNB Bank ASA	31 185	801	878	
Equinor ASA	269 411	10 655	11 319	
Gjensidige Forsikring ASA	5 273	144	129	
Orkla ASA	625 330	7 624	6 430	
Yara International ASA	4 366	241	206	
		19 860	19 283	0,8 %
Portugal				
Jeronimo Martins SGPS SA	7 466	220	252	
		220	252	0,0 %
Singapour				
DBS Group Holdings Ltd.	500 315	12 389	16 783	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	896 216	8 826	11 698	
Singapore Exchange Ltd.	825 542	7 881	8 148	
Singapore Technologies Engineering Ltd.	2 319 322	8 514	9 058	
Singapore Telecommunications Ltd.	8 336 166	20 415	20 673	
United Overseas Bank Ltd.	435 360	9 582	12 436	
Wilmar International Ltd.	50 647	193	181	
		67 800	78 977	3,3 %
Corée du Sud				
KB Financial Group Inc., CAAÉ	22 641	1 129	1 241	
Samsung SDI Co. Ltd.	22 732	15 505	11 039	
		16 634	12 280	0,5 %
Espagne				
Amadeus IT Group SA	178 431	16 280	16 934	
Endesa SA	8 374	196	226	
Iberdrola SA	775 525	12 497	13 466	
Industria de Diseño Textil SA	81 359	3 431	4 692	
Red Electrica Corp. SA	480 081	12 167	10 471	
		44 571	45 789	1,9 %
Suède				
Atlas Copco AB, catégorie A	107 664	1 155	2 455	
Boliden AB	7 211	321	298	
Essity AB, catégorie B	16 060	509	527	
Holmen AB, catégorie B	2 010	103	112	
Husqvarna AB, catégorie B	9 219	83	101	
Skanska AB, série B	8 970	161	215	
SKF AB, série B	8 985	173	238	
Tele2 AB, catégorie B	14 085	198	160	
Volvo AB, série A	5 280	117	185	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Volvo AB, série B	60 314	1 447	2 074	
		4 267	6 365	0,3 %
Suisse				
ABB Ltd., actions nominatives	42 175	1 579	2 478	
Adecco SA, actions nominatives	4 219	176	274	
Baloise Holding AG, actions nominatives	1 208	248	251	
Barry Callebaut AG	2 023	5 581	4 523	
Coca-Cola HBC AG	5 827	185	227	
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	185	175	198	
Garmin Ltd.	4 038	505	688	
Geberit AG, actions nominatives	881	668	748	
Glencore PLC	1 075 804	6 144	8 578	
Helvetia Holding AG	979	189	179	
Holcim Ltd.	13 742	831	1 429	
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	1 433	459	654	
Nestlé SA, actions nominatives	291 297	40 521	44 750	
Novartis AG, actions nominatives	122 801	13 496	16 420	
Partners Group Holding AG	599	783	1 145	
Roche Holding AG Genussscheine	53 372	20 317	20 559	
Roche Holding AG-BR	844	424	348	
SGS SA, actions nominatives	61 384	7 495	7 015	
Sika AG, actions nominatives	4 775	1 002	2 059	
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	52 030	7 496	7 365	
Swiss Re AG	7 953	791	1 185	
Swisscom AG	12 206	8 348	9 730	
Zurich Insurance Group AG	18 816	10 822	13 032	
		128 235	143 835	6,1 %
Taiwan				
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	339 306	6 000	8 687	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	22 157	2 470	3 054	
Vanguard International Semiconductor Corp.	172 000	542	605	
		9 012	12 346	0,5 %
Royaume-Uni				
3i Group PLC	25 662	486	1 049	
Admiral Group PLC	6 864	319	311	
Ancor PLC	38 135	623	487	
Anglo American PLC	33 501	1 529	1 115	
AstraZeneca PLC	50 664	8 758	9 071	
AstraZeneca PLC, CAAÉ	11 953	1 036	1 067	
BAE Systems PLC	193 393	2 322	3 627	
Barratt Developments PLC	25 694	227	244	
BP PLC	586 317	4 603	4 616	
British American Tobacco PLC	37 688	2 013	1 461	
Burberry Group PLC	9 582	242	229	
Coca-Cola Europacific Partners PLC	5 443	448	481	
Compass Group PLC	340 298	9 601	12 334	
Diageo PLC	108 524	5 025	5 235	
Ferguson PLC	9 214	2 117	2 357	
Haleon PLC	470 418	2 697	2 556	
Hargreaves Lansdown PLC	9 379	130	116	
Imperial Brands PLC	93 115	2 783	2 841	
Intertek Group PLC	4 254	292	305	
Kingfisher PLC	49 882	182	205	
Linde PLC	32 396	10 355	17 630	
London Stock Exchange Group PLC	15 499	2 394	2 428	
Melrose Industries PLC	35 575	307	341	
Mondi PLC	12 802	301	333	
National Grid PLC	678 676	12 435	12 128	
Next PLC	3 176	302	436	
Pearson PLC	16 855	225	275	
Reckitt Benckiser Group PLC	18 920	1 930	1 732	
RELX PLC	174 772	7 227	9 180	
Rio Tinto PLC	29 687	2 305	2 929	
Royalty Pharma PLC, catégorie A	10 060	370	374	
Schroders PLC	21 251	157	154	
Shell PLC	154 556	5 668	6 713	
Smith & Nephew PLC	23 027	361	420	
SSE PLC	53 066	1 677	1 664	
St. James's Place Capital PLC	14 464	260	167	
Tesco PLC	187 355	764	919	
Unilever PLC	181 911	11 801	11 675	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
WPP PLC	77 797	916	989	
		105 188	120 194	5,1 %
États-Unis				
Services de communications				
Alphabet Inc., catégorie A	48 689	7 776	9 012	
Comcast Corp., catégorie A	108 507	5 349	6 305	
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	10 149	379	439	
Meta Platforms Inc., catégorie A	11 043	4 644	5 179	
Omnicom Group Inc.	5 209	472	597	
Sirius XM Holdings Inc.	20 261	98	147	
Verizon Communications Inc.	297 161	20 073	14 844	
Warner Music Group Corp., catégorie A	6 638	244	315	
		39 035	36 838	1,5 %
Consommation discrétionnaire				
Amazon.com Inc.	45 077	8 115	9 075	
AutoZone Inc.	819	2 977	2 806	
Best Buy Co. Inc.	5 165	528	536	
Darden Restaurants Inc.	3 172	526	691	
Dick's Sporting Goods Inc.	1 621	280	316	
Genuine Parts Co.	3 702	667	679	
Hasbro Inc.	3 475	385	235	
Home Depot Inc. (The)	27 214	10 483	12 496	
LKQ Corp.	7 053	426	447	
McDonald's Corp.	70 998	20 427	27 894	
Nike Inc., catégorie B	4 149	578	597	
Service Corp. International	144 320	12 419	13 090	
Starbucks Corp.	32 278	3 190	4 106	
Tractor Supply Co.	10 381	3 201	2 958	
Yum! Brands Inc.	38 633	6 051	6 689	
		70 253	82 615	3,5 %
Biens de consommation de base				
Altria Group Inc.	144 681	8 340	7 734	
Campbell Soup Co.	5 106	338	292	
Clorox Co. (The)	3 270	625	618	
Coca-Cola Co. (The)	257 297	20 371	20 091	
Colgate-Palmolive Co.	127 927	12 972	13 512	
Conagra Brands Inc.	12 602	574	479	
Constellation Brands Inc., catégorie A	3 828	1 263	1 226	
Costco Wholesale Corp.	12 235	7 481	10 701	
Dollar General Corp.	12 776	2 737	2 301	
Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	6 679	1 322	1 294	
General Mills Inc.	37 559	3 749	3 242	
Hershey Co. (The)	14 496	4 482	3 581	
Hormel Foods Corp.	7 925	449	337	
J.M. Smucker Co. (The)	2 798	517	468	
Kellanova	7 221	710	535	
Kenvue Inc.	45 436	1 433	1 296	
Kimberly-Clark Corp.	57 102	10 745	9 194	
Kroger Co. (The)	18 015	1 082	1 091	
Molson Coors Beverage Co.	5 005	363	406	
Mondelez International Inc., catégorie A	209 545	18 286	20 111	
PepsiCo Inc.	80 244	15 146	18 059	
Philip Morris International Inc.	131 608	15 636	16 406	
Procter & Gamble Co. (The)	96 479	16 291	18 734	
Target Corp.	12 170	2 163	2 297	
Tyson Foods Inc., catégorie A	7 529	776	536	
		147 851	154 541	6,5 %
Énergie				
Chesapeake Energy Corp.	2 967	303	302	
Chevron Corp.	140 362	23 784	27 742	
ConocoPhillips Co.	61 503	9 184	9 459	
Coterra Energy Inc.	19 907	804	673	
Equitrans Midstream Corp.	112 246	1 378	1 514	
Exxon Mobil Corp.	105 619	14 653	13 992	
HF Sinclair Corp.	3 884	219	286	
Kinder Morgan Inc.	52 870	1 300	1 236	
Phillips 66	11 740	1 713	2 071	
Schlumberger Ltd.	70 924	3 785	4 891	
Valero Energy Corp.	9 311	1 674	1 604	
Williams Cos. Inc. (The)	97 906	4 111	4 519	
		62 908	68 289	2,9 %
Services financiers				
Aflac Inc.	14 879	1 191	1 627	
Ally Financial Inc.	7 157	323	331	
American Financial Group Inc.	1 901	295	299	
Arthur J. Gallagher & Co.	11 620	2 076	3 462	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Bank of New York Mellon Corp. (The)	20 532	1 154	1 416	
BlackRock Inc.	3 937	3 567	4 235	
Blackstone Inc.	18 712	2 480	3 246	
Cboe Global Markets Inc.	20 784	4 361	4 918	
CME Group Inc.	73 944	17 805	20 634	
East West Bancorp Inc.	14 433	1 393	1 376	
Fidelity National Financial Inc.	6 817	352	461	
Fifth Third Bancorp	17 952	830	820	
Franklin Resources Inc.	7 894	277	312	
Globe Life Inc.	56 136	6 953	9 054	
Huntington Bancshares Inc.	38 173	681	643	
Intercontinental Exchange Inc.	31 373	4 103	5 339	
JPMorgan Chase & Co.	48 607	7 042	10 956	
M&T Bank Corp.	4 376	1 048	795	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	16 740	2 524	4 203	
MetLife Inc.	16 853	1 484	1 477	
Moody's Corp.	4 046	1 157	2 094	
Morgan Stanley	24 956	2 856	3 084	
MSCI Inc.	16 681	8 255	12 503	
Northern Trust Corp.	5 458	696	610	
PNC Financial Services Group Inc.	10 500	2 272	2 154	
Principal Financial Group Inc.	6 373	631	664	
Regions Financial Corp.	24 740	710	635	
S&P Global Inc.	9 743	4 261	5 687	
State Street Corp.	8 401	772	862	
Synchrony Financial	11 026	488	558	
T. Rowe Price Group Inc.	5 914	953	844	
Travelers Cos. Inc. (The)	19 882	4 852	5 018	
Truist Financial Corp.	72 030	4 337	3 524	
U.S. Bancorp	40 416	2 482	2 318	
Visa Inc., catégorie A	59 967	15 078	20 687	
Webster Financial Corp.	33 435	1 904	2 249	
Wells Fargo & Co.	7 068	414	461	
		112 057	139 556	5,9 %
Soins de santé				
Abbott Laboratories	110 935	15 374	16 180	
AbbVie Inc.	121 855	21 761	25 022	
Amgen Inc.	34 266	10 436	13 077	
Becton, Dickinson and Co.	27 759	9 401	8 969	
Bristol-Myers Squibb Co.	98 052	8 304	6 666	
Cencora Inc.	17 170	3 789	4 673	
CVS Health Corp.	33 863	4 446	3 543	
Eli Lilly and Co.	4 753	1 953	3 671	
Gilead Sciences Inc.	70 513	6 137	7 569	
Johnson & Johnson	137 101	29 075	28 474	
McKesson Corp.	35 481	18 396	21 767	
Merck & Co. Inc.	143 672	16 492	20 754	
Pfizer Inc.	164 427	10 183	6 273	
Quest Diagnostics Inc.	22 731	4 005	4 153	
Thermo Fisher Scientific Inc.	23 733	13 017	16 692	
UnitedHealth Group Inc.	37 231	17 260	25 972	
		190 029	213 455	9,0 %
Industrie				
3M Co.	14 553	2 655	2 108	
Ametek Inc.	23 886	3 757	5 219	
Broadridge Financial Solutions Inc.	13 243	2 686	3 610	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	3 070	467	351	
Carrier Global Corp.	33 768	2 427	2 571	
Cummins Inc.	3 735	1 102	1 186	
Deere & Co.	23 619	11 299	12 515	
Emerson Electric Co.	15 068	1 251	1 943	
Equifax Inc.	41 631	10 974	13 641	
FedEx Corp.	5 333	1 863	1 788	
General Dynamics Corp.	19 017	4 821	6 543	
Honeywell International Inc.	40 613	9 053	11 285	
IDEX Corp.	13 439	3 997	3 866	
Johnson Controls International PLC	17 936	1 285	1 370	
L3Harris Technologies Inc.	2 870	860	801	
Lockheed Martin Corp.	15 487	8 584	9 301	
Norfolk Southern Corp.	4 177	1 390	1 308	
Northrop Grumman Corp.	8 192	5 312	5 082	
Otis Worldwide Corp.	37 248	3 962	4 416	
Paychex Inc.	19 639	3 412	3 100	
Raytheon Technologies Corp.	35 134	4 179	3 917	
Republic Services Inc.	80 814	13 932	17 659	
Robert Half International Inc.	2 824	249	329	
Snap-On Inc.	1 396	405	534	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Trinity Industries Inc.	48 990	1 983	1 726	
Union Pacific Corp.	60 069	16 476	19 550	
United Parcel Service Inc., catégorie B	19 069	5 067	3 973	
Waste Management Inc.	25 860	3 893	6 137	
Watsco Inc.	885	390	502	
		127 731	146 331	6,1 %
Technologies de l'information				
Analog Devices Inc.	12 246	2 820	3 222	
Apple Inc.	113 280	14 901	28 899	
Broadcom Inc.	13 863	8 143	20 505	
Cisco Systems Inc.	106 790	4 966	7 149	
Corning Inc.	21 364	973	862	
Dell Technologies Inc., catégorie C	6 751	412	684	
Gen Digital Inc.	15 173	362	459	
Hewlett Packard Enterprise Co.	33 822	716	761	
HP Inc.	23 450	1 020	935	
International Business Machines Corp.	59 828	10 245	12 965	
Juniper Networks Inc.	8 473	320	331	
KLA Corp.	3 928	1 859	3 026	
Lam Research Corp.	4 715	3 500	4 893	
Microsoft Corp.	86 572	20 352	43 136	
Motorola Solutions Inc.	45 328	11 302	18 805	
NetApp Inc.	5 505	525	643	
NVIDIA Corp.	24 415	6 254	16 021	
Oracle Corp.	18 106	2 777	2 529	
QUALCOMM Inc.	34 462	5 455	6 604	
Roper Technologies Inc.	6 824	3 871	4 930	
Skyworks Solutions Inc.	4 202	553	626	
Texas Instruments Inc.	38 606	6 695	8 720	
		108 021	186 705	7,9 %
Matériaux				
Air Products and Chemicals Inc.	5 857	2 003	2 125	
Celanese Corp.	2 758	389	568	
Dow Inc.	15 627	1 118	1 135	
Eastman Chemical Co.	3 126	392	372	
Packaging Corp. of America	2 371	433	512	
Sherwin-Williams Co. (The)	38 758	12 165	16 018	
		16 500	20 730	0,9 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Immobilier				
American Tower Corp.	55 114	15 990	15 765	
Equinix Inc.	4 301	3 702	4 590	
Public Storage	2 217	896	896	
Realty Income Corp.	73 097	6 516	5 562	
Rexford Industrial Realty Inc.	24 656	1 811	1 833	
VICI Properties Inc.	117 683	5 160	4 971	
Welltower Inc.	12 155	1 310	1 452	
		35 385	35 069	1,5 %
Services publics				
AES Corp. (The)	68 646	1 655	1 751	
Alliant Energy Corp.	6 663	542	453	
Ameren Corp.	6 928	854	664	
American Electric Power Co. Inc.	13 583	1 803	1 462	
American Water Works Co. Inc.	71 859	13 641	12 568	
Atmos Energy Corp.	41 518	6 338	6 376	
CenterPoint Energy Inc.	116 886	4 763	4 425	
CMS Energy Corp.	97 526	7 848	7 504	
Consolidated Edison Inc.	72 094	6 929	8 690	
DTE Energy Co.	5 436	942	794	
Duke Energy Corp.	78 253	9 651	10 062	
Edison International	31 215	2 683	2 957	
Essential Utilities Inc.	6 625	434	328	
Eversource Energy	6 056	548	419	
NextEra Energy Inc.	9 204	1 092	753	
NextEra Energy Inc.	54 074	4 294	4 352	
Public Service Enterprise Group Inc.	13 159	1 149	1 066	
Sempra Energy	33 889	3 524	3 356	
Southern Co. (The)	88 823	8 207	8 253	
WEC Energy Group Inc.	8 317	1 140	927	
Xcel Energy Inc.	14 541	1 416	1 193	
		79 453	78 353	3,3 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		989 223	1 162 482	49,0 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		1 947 537	2 222 747	93,6 %
TOTAL DES ACTIONS		2 051 809	2 335 674	98,3 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME		2 051 809	2 335 674	98,3 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME							
Gouvernement du Canada	5,04 %	2024/02/15	bon du Trésor	7 350 000	7 252	7 305	
Gouvernement du Canada	5,04 %	2024/02/29	bon du Trésor	5 000 000	4 933	4 960	
Gouvernement du Canada	5,02 %	2024/03/14	bon du Trésor	1 500 000	1 480	1 485	
Gouvernement du Canada	5,04 %	2024/03/28	bon du Trésor	2 500 000	2 467	2 470	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2024/01/02	dépôt à terme	4 150 000	4 150	4 152	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					20 282	20 372	0,9 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(2 154)		
TOTAL DES PLACEMENTS					2 069 937	2 356 046	99,2 %
Marge						20	0,0 %
Passifs dérivés						(29)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						18 352	0,8 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						2 374 389	100,0 %

Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Options d'achat position vendeur						
Chesapeake Energy Corp.	2024/01/20	82,50 USD	(27)	(2 700)	(2)	(1)
Hasbro Inc.	2024/01/20	55,00 USD	(31)	(3 100)	(2)	(2)
International Business Machines Corp.	2024/01/27	170,00 USD	(22)	(2 200)	(6)	(5)
Johnson & Johnson	2024/01/20	160,00 USD	(23)	(2 300)	(3)	(3)
Kellanova	2024/01/20	55,00 USD	(65)	(6 500)	(7)	(13)
Pfizer Inc.	2024/01/27	30,00 USD	(126)	(12 600)	(5)	(5)
					(25)	(29)
Total – position vendeur					(25)	(29)
Actifs et passifs dérivés – options					(25)	(29)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial (désigné le *Fonds*) cherche à procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et d'emprunt à l'échelle mondiale.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur, les stratégies de base et les stratégies axées sur la production de revenus, afin de repérer les titres de participation mondiaux qui présentent un rendement intéressant et un potentiel de plus-value du capital.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	
Services de communications	0,9
Biens de consommation de base	0,5
Énergie	0,1
Services financiers	1,4
Industrie	0,4
Services publics	1,2
Actions internationales	
Australie	1,8
Brésil	0,1
Chine	0,3
Danemark	0,5
Finlande	0,9
France	4,8
Allemagne	2,4
Hong Kong	2,8
Inde	0,1
Irlande	2,6
Italie	0,2
Japon	7,4
Kazakhstan	0,1
Luxembourg	0,1
Pays-Bas	2,2
Nouvelle-Zélande	0,2
Norvège	0,8
Singapour	3,4
Corée du Sud	0,5
Espagne	1,0
Suède	0,6
Suisse	5,5
Taiwan	0,5
Royaume-Uni	4,4
Actions américaines	
Services de communications	1,9
Consommation discrétionnaire	3,3
Biens de consommation de base	7,5
Énergie	2,5
Services financiers	5,5
Soins de santé	10,5

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Au 31 décembre 2022 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Industrie	5,1
Technologies de l'information	7,7
Matériaux	0,7
Immobilier	2,2
Services publics	3,6
Placements à court terme	1,0
Autres actifs, moins les passifs	0,8
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	0,7	0,7
A	0,2	0,3
Total	0,9	1,0

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2023 et 2022, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	1 272 298	53,6
EUR	295 522	12,4
JPY	151 918	6,4
CHF	136 736	5,8
GBP	109 352	4,6
SGD	78 977	3,3
HKD	66 975	2,8
AUD	50 883	2,1
DKK	28 981	1,2
NOK	19 346	0,8
KRW	11 059	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	1 439 230	54,4
EUR	309 368	11,7
JPY	196 107	7,4
CHF	136 723	5,2
GBP	123 392	4,7
SGD	91 096	3,4

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Au 31 décembre 2022 (suite)

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
HKD	82 656	3,1
AUD	47 523	1,8
NOK	20 249	0,8
KRW	14 698	0,6
SEK	14 692	0,6
DKK	12 069	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	22 444	25 045

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé	21 245	26 809

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	–	20 372	–	20 372
Actions	2 335 674	–	–	2 335 674
Total des actifs financiers	2 335 674	20 372	–	2 356 046
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(28)	(1)	–	(29)
Total des passifs financiers	(28)	(1)	–	(29)
Total des actifs et des passifs financiers	2 335 646	20 371	–	2 356 017

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2022

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	–	26 651	–	26 651
Actions	2 598 954	1 190	–	2 600 144
Total des actifs financiers	2 598 954	27 841	–	2 626 795
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(96)	(4)	–	(100)
Total des passifs financiers	(96)	(4)	–	(100)
Total des actifs et des passifs financiers	2 598 858	27 837	–	2 626 695

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (désignés individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (désignés individuellement un *Portefeuille* et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (désignés individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (désignée le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2023. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 décembre 2023 et 2022.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 mars 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2023, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.

Notes des états financiers

- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	EGP – Livre égyptienne	KRW – Won sud-coréen	RUB – Rouble russe
ARS – Peso argentin	EUR – Euro	MAD – Dirham marocain	SEK – Couronne suédoise
AUD – Dollar australien	GBP – Livre sterling	MXN – Peso mexicain	SGD – Dollar de Singapour
BRL – Réal brésilien	GEL – Lari géorgien	MYR – Ringgit malais	THB – Baht thaïlandais
CAD – Dollar canadien	HKD – Dollar de Hong Kong	NOK – Couronne norvégienne	TRY – Nouvelle livre turque
CHF – Franc suisse	HUF – Forint hongrois	NZD – Dollar néo-zélandais	TWD – Dollar de Taiwan
CLP – Peso chilien	IDR – Rupiah indonésienne	PHP – Peso philippin	USD – Dollar américain
CNY – Renminbi chinois	ILS – Shekel israélien	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain
COP – Peso colombien	INR – Roupie indienne	RON – Leu roumain	
CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais		
DKK – Couronne danoise	KES – Shilling kényan		

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	FNB – Fonds négocié en Bourse
OVC – Obligation à valeur conditionnelle	CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères
ELN – Billet lié à des titres de participation	CAÉ – Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Notes des états financiers

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours prématurés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2023; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe.

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Notes des états financiers

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à STM CIBC au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds commun marché monétaire Impérial
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial
Fonds commun d'obligations internationales Impérial
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial
Fonds commun d'actions US Impérial
Fonds commun d'actions internationales Impérial
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial
Fonds commun économies émergentes Impérial
Portefeuille de revenu prudent
Portefeuille de revenu équilibré
Portefeuille de revenu élevé

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2024



**Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de revenu**

Banque CIBC
CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

1 888 357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestionactifcibc.com